



GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
VERSAILLES

TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES  
à compter du 01/01/2025 - L.n°2023-1059 du 20 nov. 2023

## DIFFICULTES DES ENTREPRISES - FICHES PRATIQUES

---

Les conditions d'ouverture d'une procédure collective

DECLARATION ET VERIFICATION DES CREANCES